

Regroupement Pédagogique Intercommunal
Amage, La Corbière, La Proiselière, Les Fessey, Ste-Marie en Chanois

école publique
70310 Ste-MARIE en Chanois

☎ : 03 84 94 61 72

école publique
70280 AMAGE

☎ : 03 84 94 66 96

école publique
70310 LA PROISELIERE

☎ : 03 84 94 67 22

Compte rendu du Conseil d'École du 15 février 2024

Membres excusés : Mme Raba, IEN Luxeuil

Membres présents :

Équipe enseignante : Mmes Brouillard, Lefebvre et Lemercier.

Représentante du périscolaire : mme Sonet.

DDEN : Mme Cunat et M. Tirvaudey.

Représentants des mairies : Mmes Bourdin, Formet, Labreuche et Maufrey, MM. Dieudonné, Heymann, Mauffrey et Thouvenot.

Représentants des parents d'élèves : Mmes Claude, Girroy, Gosselin-Aubé, Lerouge, Mathis et Mellerio

En préambule, Madame Lefebvre demande s'il y a des remarques à formuler sur le compte rendu du conseil précédent.

Aucune remarque.

1 / effectifs prévus en 2024-2025 :

Notre RPI comptera 51 ou 52 élèves de 3 ans et plus l'année prochaine (14 CM2 partent en 6^e et 8 petits arrivent). Ne faisant pas partie des situations étudiées en carte scolaire pour l'année 2024-2025, le RPI conservera ses 3 classes. La répartition pédagogique sera décidée ultérieurement par les enseignantes. Il n'y a toujours que 3 enfants nés en 2019, cette année « creuse » impacte les effectifs du RPI. Pour l'année suivante (2025-2026), l'effectif prévu à l'heure actuelle serait le même, à peu de choses près, 50 ou 51 élèves puisque 5 enfants sont nés en 2022 et 6 partiront en 6^e.

2/ Bilan des coopératives :

La vente des sapins et le marché de Noël a généré un beau bénéfice de **1630,46** euros soit **543,48** euros par classe. Les enseignantes remercient vivement tous ceux qui se sont impliqués et tout particulièrement le Père Noël.

À la même période, les écoles ont également vendu des calendriers.

Bilan financier des coopératives au 31/01/2024 :

Ste Marie : 3 192,20 euros

Amage : 3103,92 euros

La Proiselière : 3544,84 euros

3/ Activités et programmes scolaires :

Les maternelles-CP ont reçu une intervention sur l'hygiène bucco-dentaire par des professionnels de santé le 7 décembre. Plusieurs ateliers ont été mis en place ainsi que la remise à chaque élève d'un kit (verre et brosse à dents).

Le 7 février, ces mêmes professionnels sont intervenus pour une journée de sensibilisation à l'alimentation équilibrée. Les élèves ont pu confectionner des gâteaux à base de légumes et des ateliers ont été menés autour de l'alimentation.

Les CE sont allés au cinéma le 19 décembre pour visionner *Wish, Asha et la bonne étoile*

Le 22 décembre, les CM ont participé à un tournoi de handball, *challenge Gérard Mouge*, au gymnase de Faucogney avec les autres CM de la vallée (Faucogney et Raddon). Ils ont remporté les 3 tournois et la coupe du challenge qui sera remise en jeu l'année prochaine.

Les CE et CM ont assisté à un spectacle JMF (musique) le 22 janvier intitulé *La Fontaine Unplugged*

Piscine : les CP, CE et CM ont bénéficié des 10 séances prévues ; Les élèves ont très bien progressé. Les enseignantes remercient tout particulièrement les 5 parents agréés qui ont pris en charge un groupe de grands et un groupe de petits au petit bain ; Elles remercient également le syndicat intercommunal pour le financement des trajets et de la location du bassin.

Carnaval : les enseignantes envisagent d'organiser un après-midi Carnaval le vendredi 8 mars à l'école de Ste Marie avec défilé dans les rues. Si le temps ne le permet pas, les classes resteront dans leur école mais feront Carnaval quand même. Les parents sont invités à venir voir le défilé et à amener des beignets.

Le RPI continue à participer à deux collectes solidaires et citoyennes. Les 3 écoles continuent donc à récolter les cartouches d'imprimantes vides pour l'association *Enfance et Partage* (prévention de la maltraitance) et les matériels d'écriture usagés pour l'association KEUR SAM. Celle-ci monte des projets liés à l'accès et au développement de l'éducation, aux soins, l'accès à l'eau potable et à l'alimentation pour les enfants du Sénégal. À ce propos, les écoles referont passer l'information aux familles.

Concernant les programmes scolaires, 3 séances annuelles d'éducation à la sexualité doivent être proposées aux élèves du cycle 1 au cycle 3 (<https://www.education.gouv.fr/education-la-sexualite-1814>). Il s'agit notamment d'informer sur les violences sexuelles intrafamiliales et de lutter contre les stéréotypes. Les enseignantes ont établi une progression sur les 3 cycles. Mme Lefebvre la présente rapidement aux membres du Conseil.

La directrice de l'école de Ste Marie est en train d'élaborer un projet NEFLE dans le but d'acquérir du matériel de motricité.

Les CE participent à un projet de correspondance avec l'EHPAD de Château Grammont à Luxeuil d'après une impulsion de Mme Mathis. La 1^{re} lettre a été envoyée en janvier. A terme, une rencontre est prévue, probablement en juin, autour du partage de chants, poésies...

Les CM poursuivent leur projet Théâtre et travailleront en outre en mai-juin sur les cigognes (projet financé par le site Natura 2000 des 1000 étangs) avec un animateur de la maison de la Nature : 3 séances d'une demi-journée + une Journée de restitution à Amage le 2 juillet.

4/ Protocole pHARe

Les 3 écoles ont élaboré un protocole de prévention du harcèlement à l'école. Mme Lefebvre le présente aux membres du Conseil.

Il s'agit en premier lieu de **comprendre** ce qu'est le harcèlement (fait, pour un élève, d'être soumis de **façon répétée et à long terme** à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en

difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves. C'est une **situation intentionnelle** agressive induisant une **relation d'asservissement** psychologique qui se répète **régulièrement**)

Il s'agit en deuxième lieu de **prévenir** les situations de harcèlement. Pour cela, les enseignantes veillent à mettre en place un **climat scolaire serein** et un **apprentissage** organisé et structuré des compétences psychosociales : **émotions, empathie et estime de soi.**

Il s'agit en dernier lieu de **traiter** les situations de harcèlement : Dans l'ordre, repérer les signaux faibles, s'entretenir avec la victime, s'entretenir avec les témoins, s'entretenir avec l'auteur, s'entretenir avec les parents, décider des mesures de protection, suivre la mise en œuvre des mesures, poursuivre et approfondir les actions de sensibilisations dans la classe concernée.

Dans tous les cas, l'enseignante est la première personne à qui en parler et le 3018 est le numéro d'écoute nationale.

5/ Questions diverses :

Mme Lemerrier remercie le syndicat intercommunal pour le nouveau photocopieur, très performant.

Mme Sonet annonce que les Francas ont à nouveau le téléphone et internet depuis peu. Les enfants ont présenté leur chanson lors d'un spectacle devant les parents en décembre. Ils ont un nouveau projet financé par la CAF : le « Printemps recyclé » avec une fleuriste de Fougerolles qui viendra pendant 6 séances et ils poursuivent également le projet théâtre avec M. Seguin. La course de « Push Cars » aura à nouveau lieu le 8 juin au stade des Merises à Luxeuil.

La fête des écoles du RPI aura lieu la dernière semaine de juin. Le lieu reste à définir. À la demande des parents organisateurs, les écoles feront passer un sondage aux parents afin de savoir si l'on continue de l'organiser le vendredi soir ou si on la fait le samedi après-midi. Dans tous les cas, il y aura spectacle des enfants, jeux pour les enfants puis repas. Concernant le repas, Mme Mathis est en train de regarder si une formule avec traiteur type poulet rôti serait possible.

Les 6 DDEN de la vallée du Breuchin ont annoncé qu'ils arrêtent leurs fonctions à la rentrée 2024. Les enseignantes remercient Claudine CUNAT, André Tirvaudey et Jean-Louis MAUFFREY pour leur accompagnement bénévole pendant toutes ces années.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19 h.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 6 juin 2024 à 18 h à Amage.

La responsable administrative : C. Lemerrier

